

A propos de nos impôts : Vrai, faux... ou approximatif

- I. Dans sa profession de foi, la municipalité sortante se félicite d'une « augmentation modérée des impôts locaux ».

Vrai ou faux ?

Faux !!!

A moins, bien sur, de considérer qu'une augmentation de 128 % en 10 ans (2003 à 2013), ou même une augmentation de 40 % au cours de la dernière mandature (2008-2013), sont des « augmentations modérées » !

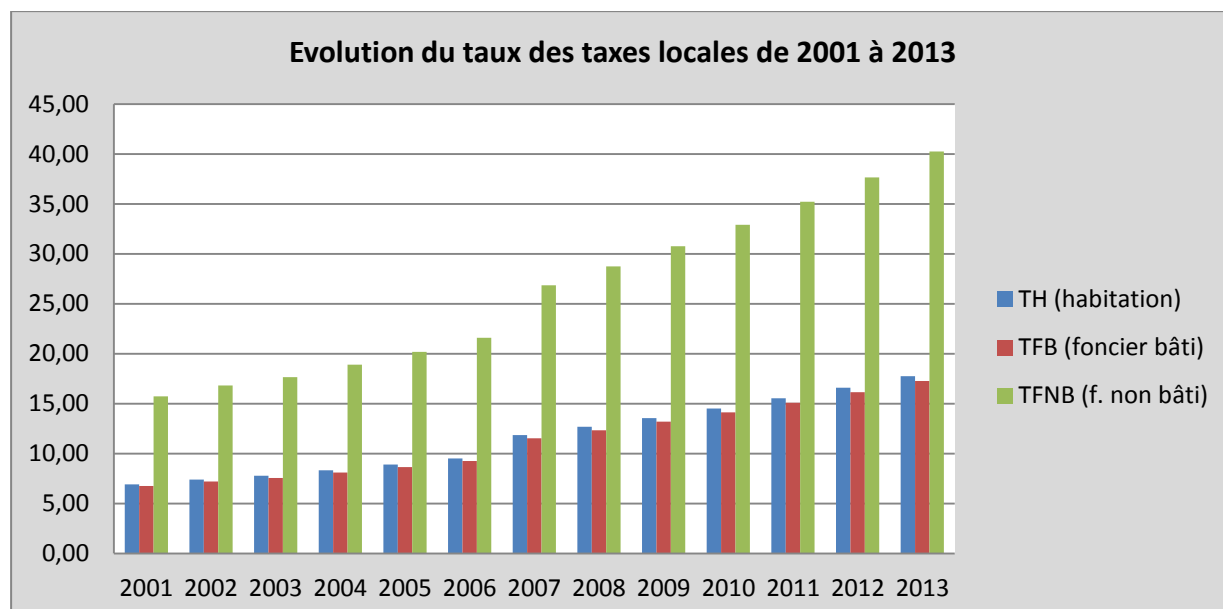
Evolution du taux des taxes locales (Mairie de Lit et Mixe)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
TH (habitation)	6,93	7,42	7,79	8,34	8,91	9,53	11,85	12,68	13,57	14,52	15,53	16,61	17,76
TFB (foncier bâti)	6,75	7,22	7,58	8,11	8,66	9,27	11,53	12,34	13,20	14,12	15,11	16,16	17,28
TFNB (f. non bâti)	15,72	16,82	17,66	18,90	20,19	21,60	26,86	28,74	30,75	32,90	35,20	37,65	40,26
%+ *		7%	5%	7%	7%	7%	24%	7%	7%	7%	7%	7%	7%
%+ **	0%	7%	12%	20%	29%	38%	71%	83%	96%	110%	124%	140%	156%

%+ * augmentation par rapport à l'année précédente

%+ ** augmentation par rapport à 2001

A noter l'augmentation spectaculaire de 24% entre 2006 et 2007



II. La municipalité sortante soutient que les taux de nos impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti) sont « largement inférieurs à la moyenne départementale et nationale de 2012 ».

Vrai ou faux ?

« Vrai » ... si l'on fait une comparaison sans pertinence.

« Faux »... si l'on retient la bonne comparaison.

Et la bonne comparaison c'est, évidemment, celle qui met en regard des choses comparables. En l'occurrence, c'est celle qui compare les communes ayant les mêmes caractéristiques démographiques, économiques, géographiques.

Autrement dit, dans le cas d'espèce, il s'agit de comparer nos taux d'impositions avec ceux des communes voisines de la Communauté de communes Côte Landes Nature.

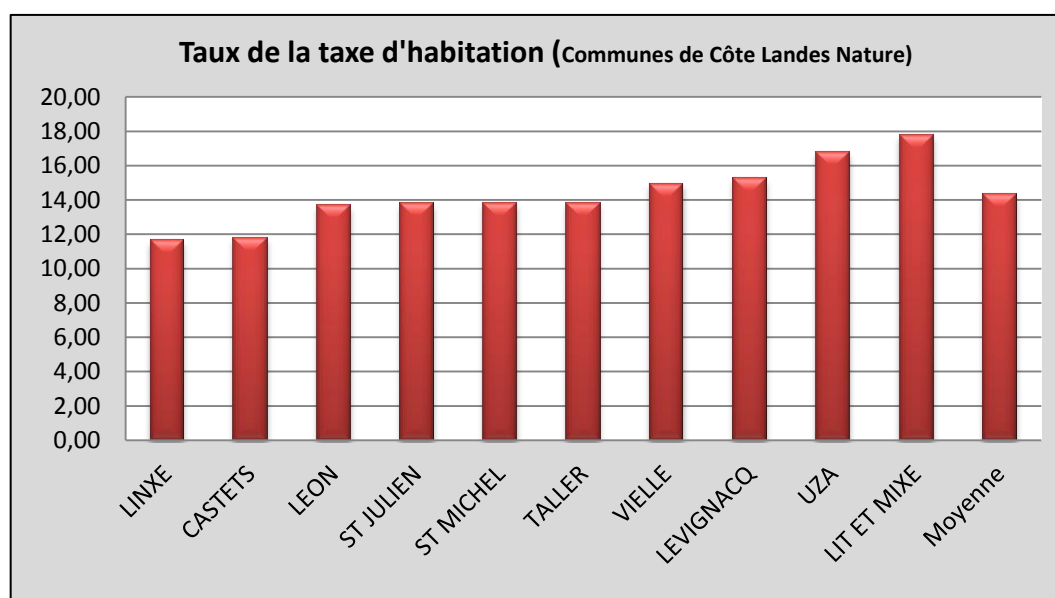
Or, là, c'est instructif. Comme le montrent les tableaux ci-dessous :

- 1- Nous avons la taxe d'habitation la plus élevée (17,76 %) et,
- 2- Nos taxes d'habitation et de foncier bâti sont supérieures à la moyenne intercommunale

Les taux des taxes locales des communes de Côte Landes Nature

2013	LINXE	CASTETS	LEON	ST JULIEN	ST MICHEL	TALLER	VIELLE	LEVIGNACQ	UZA	LIT ET MIXE	Moyenne
TH Taxe d'habitation	11,65	11,80	13,66	13,80	13,81	13,82	14,93	15,23	16,78	17,76	14,32
TFB Foncier bâti	10,87	12,47	14,26	13,31	14,12	14,90	17,91	14,13	21,30	17,28	15,06
TFNB Foncier non bâti	44,26	37,99	62,91	34,70	43,00	43,02	36,33	40,85	44,05	40,26	42,74
Moyenne	22,26	20,75	30,28	20,60	23,64	23,91	23,06	23,40	27,38	25,10	24,04

■ inférieur au taux moyen ■ supérieur au taux moyen



On le voit, la municipalité sortante ne craint pas de nourrir sa campagne d'assertions fausses, trompeuses ou approximatives.

MORALE DE L'HISTOIRE :

A force d'exercer le pouvoir sans partage, et si longtemps, on prend de mauvaises habitudes !